

Halles (les)

Type de site : bâtiment

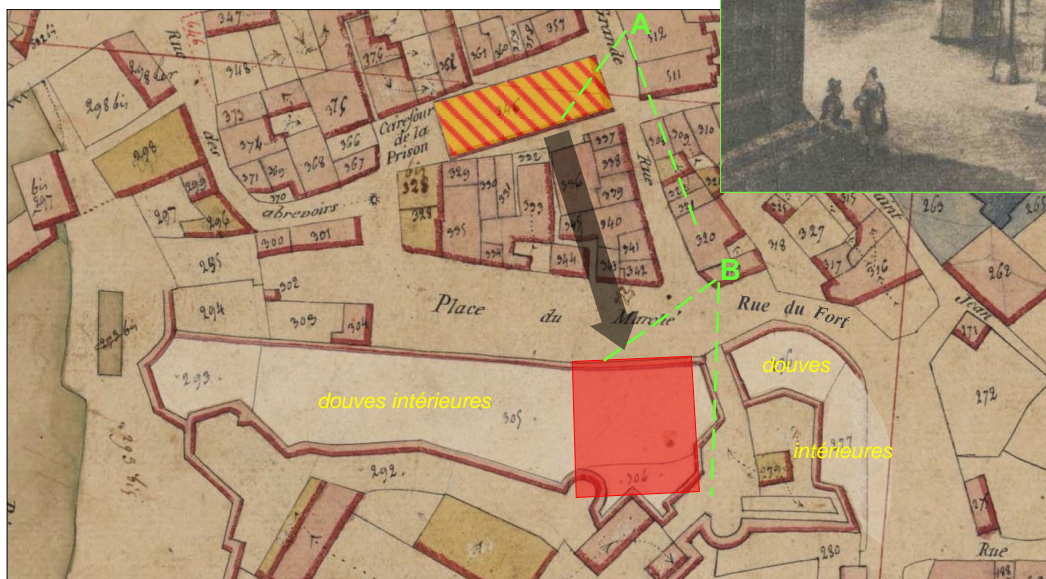
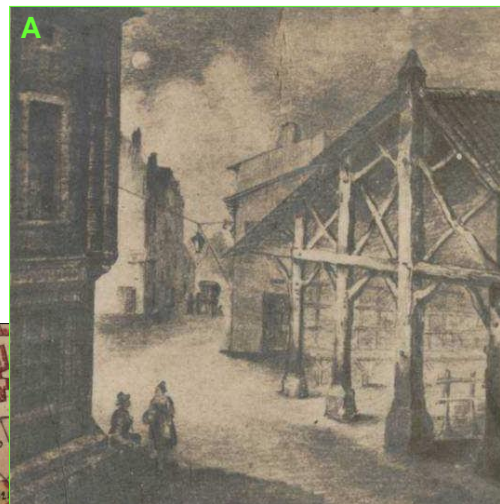
Précisions de localisation géographique :

Les "Halles" ont été situées successivement sur l'actuelle "[place Dugast-Matifeux](#)", puis dans les "[Douves intérieures](#)", en bordure nord du "[Château de Montaigu](#)".

Cadastre Napoléonien (1814) : A 346

Cadastre Moderne (2010) : AH 186

A : vues du premier étage de "[l'auberge du Grand Turc](#)", les anciennes "[Halles en bois de Montaigu](#)", dont la destruction dégagaa la "[place Dugast-Matifeux](#)". Au centre : "[la Grand rue](#)" allant vers [le Château](#) avec un des six réverbères installés en 1840 (et la corde pour son allumage et son nettoyage) ; à gauche : l'angle de l'ancienne maison médiévale dite "de monsieur Montaigu" (dessin d'Augustin Douillard¹).



B : vues de l'angle des anciennes "[Grand rue](#)" et "[rue du Fort](#)", les nouvelles "[Halles](#)" de 1854, dont la construction boucha les "[douves intérieures](#)" séparant la Vieille Ville du [Château](#), et masqua la vue sur ce dernier (photo fin 2012).



Sur le plan cadastral de 1814 (environ 235 x 128 m), le déplacement des "[Halles](#)" de Montaigu dans les années 1853-1854.

Histoire et archéologie

Avant la Révolution, des "[Halles](#)" en bois (36 m sur 12 m), du même type que celles de

Clisson, existaient sur l'actuelle "[place Dugast-Matifeux](#)". Elles appartenait depuis toujours

aux seigneurs de Montaigu. En 1854, leurs descendants les cédèrent à la commune de Montaigu. Le maire d'alors, [Armand Trastour](#) décida de les détruire et de les remplacer par de nouvelles halles. Pour cela, il fit combler une partie des "[Douves intérieures](#)", en bordure du futur [remblai](#) qui allait joindre directement à partir de 1856, la "[Grand'rue](#)" au "[faubourg Saint-Jacques](#)".

Le nouveau bâtiment, construit entre avril et décembre 1853, fut ouvert en février de l'année suivante. Son plan est dû au nantais François Liberge et il reprend celui sans intérêt architectural particulier des nouvelles granges-étables dont le modèle se diffusait à l'époque.

L'espace laissé vide par la démolition des anciennes halles² fut, le 1^{er} août 1855, appelé "[place Sébastopol](#)", du nom de la forteresse russe qui, alors assiégée, allait être prise un mois et demi plus tard par les armées franco-anglo-turco-piémontaises, mettant fin à la guerre de Crimée (1853-1856). [Armand Trastour](#), qui affichait des opinions républicaines, était rapidement devenu un chaud partisan de Napoléon III, dont il soutint le régime jusqu'à sa fin. Cette place garda son

nom jusqu'en 1908, date à laquelle on lui donna celui qu'il porte aujourd'hui.

Désaffectées dès avant 1940, ces halles de 1854 devinrent, en 1948, une salle des fêtes à l'acoustique exécrationnelle et au confort problématique. Malgré le classement en 1953 par décret du Conseil d'État des "[Douves intérieures](#)" en zone protégée³, des bâtiments parasites leur furent adjoints dans celles-ci en 1963, auxquels furent adjoints quelques années plus tard des constructions préfabriquées.

En 2010, il fut question de les détruire, ce qui aurait pu dégager la vue sur [le Château](#) et aurait permis de retrouver la profondeur originelle de cette partie des "[Douves intérieures](#)", dont l'existence est à l'origine même de Montaigu. A cette époque la ville membre de "[l'Association des Marches de Bretagne](#)" ambitionnait d'obtenir avec ses partenaires un classement au patrimoine mondial de l'humanité de l'Unesco, et affichait dans ce but une politique de mise en valeur du patrimoine. Malgré cela, il fut décidé en 2011 de conserver cette construction parasite et d'en faire des salles de réunions.

Mentions

Autrefois, après leurs jugements certains accusés étaient condamnés à être exposés pendant quelques heures à la population, sur un échafaudage devant les anciennes "[Halles de Montaigu](#)". Ils portaient au-dessus de leur tête un écriteau informant les passants des motifs de leur condamnation.

Les trois derniers à être condamnés à subir cette peine furent, Julien Huchet, Jean-Baptiste Goisneau et Jean Ferchaud, le 31 janvier 1793, sur l'ordre de Jean-Victor Goupilleau, le "[commissaire national près le tribunal du District de Montaigu](#)"⁴, et frère cadet du député révolutionnaire [Philippe-Charles-Aimé Goupilleau](#).

Sources ou Références

¹ Douillard (Augustin), dessin (A.D.V. : 1 Fi 2018...).

² Laronze (Georges), *Montaigu, ville d'histoire (IV^e-XX^e siècle)*, 1958, p. 124.

³ Enquête en 2012 auprès du [Service Territoriale de l'Architecture et du Patrimoine de la Vendée](#), (Monuments historiques).

⁴ Lettre du 30 janvier 1793 de Jean-Victor Goupilleau, procureur au tribunal de Montaigu (A.D.V. : L 491).